

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Syndicat Mixte du Pays Dieppois – Terroir de Caux



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DIEPPOIS – TERROIR DE CAUX

Le Syndicat Mixte du Pays Dieppois – Terroir de Caux regroupe 6 EPCI :

- Communauté d'agglomération de Dieppe-Maritime ;
- Communauté de communes des Monts et Vallées ;
- Communauté de communes du Petit Caux ;
- Communauté de communes de Saâne et Vienne ;
- Communauté de communes des Trois Rivières ;
- Communauté de communes de Varenne et Scie.

La structure porte l'animation du contrat de Pays et l'élaboration de son SCOT. A ce titre les problématiques d'aménagement et de développement territorial et notamment le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie sont majeures pour l'ensemble des collectivités du Pays.

Le périmètre du Pays comprend 128 communes soit environ 108 000 habitants dont le pôle régional dieppois (33 590 habitants en 2008).

Le territoire est traversé par la RN27 entre Dieppe et Rouen avec au Sud le nœud autoroutier A29/A151. Le réseau ferroviaire se constitue d'une voie unique de Dieppe à Rouen avec une gare à Dieppe et une gare en secteur rural à Auffay.

Coordonnées

Monsieur Gérard Picard
Président du Syndicat Mixte du Pays Dieppois – Terroir de Caux
Mail : gerard.picard@smpdpc.fr
Tél. : 02 32 90 20 66
Adresse : Chemin des Vertus – BP 22
76 550 Saint Aubin sur Scie

La Ligne Nouvelle Paris-Normandie doit participer au désenclavement du Pays Dieppois – Terroir de Caux

Edito du Président

Le territoire du Pays Dieppois – Terroir de Caux correspond à un bassin de vie. Les flux liés aux activités économiques, touristiques et commerciales se concentrent autour de la région dieppoise. De plus le lien avec l'agglomération rouennaise est fort, notamment au sud du Pays, et est appelé à se renforcer avec le développement de l'Axe Seine.

Notons que Dieppe et son territoire bénéficient d'une liaison ferroviaire qui pourrait mettre en valeur ce lien mais les déplacements restent fortement dépendants de la route RN27. L'achèvement de cette route en 2015 constituera un atout pour nos entreprises. Pour autant, le développement du chemin de fer sera complémentaire pour le transport du fret et des voyageurs.

Le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie prévoit le développement territorial par la réalisation d'investissements sur les lignes secondaires.

Les six Présidents des EPCI du Pays s'associent pour dire que le développement économique passera par une ligne ferroviaire Dieppe-Rouen renforcée et une liaison mieux adaptée avec Paris.

Le débat public sur la ligne nouvelle Paris-Normandie a été officiellement lancé Lundi 3 octobre 2011 à Rouen et se poursuit ce Mardi 15 novembre 2011 à Dieppe. Ce rendez-vous important offre à tous les acteurs du Pays Dieppois – Terroir de Caux l'occasion d'exprimer leur vision du projet, celle à même de conduire vers un développement de l'ensemble du territoire. Le Syndicat Mixte du Pays Dieppois – Terroir de Caux a consulté ses membres afin de porter une vision partagée par tous autour du projet de ligne nouvelle.

Gérard Picard

Président du Syndicat Mixte du Pays Dieppois – Terroir de Caux



1. La nécessaire réduction des temps de trajet vers Rouen et Paris

Le dossier proposé par le maître d'ouvrage, réseau ferré de France (RFF), comporte 3 scénarios pour relier Paris à Rouen, Le Havre et Caen. Quel que soit le choix final, le temps de parcours entre Paris et Dieppe diminue d'environ 20 minutes.

	PARIS - DIEPPE
Parcours Actuel	2 h 05
Scénario A	1 h 45
Scénario B	1 h 48
Scénario C	1 h 45

Il est à noter que pour les temps indiqués ci-dessus le projet de gare retenu à Rouen est celui de Saint-Sever.

Nous serons vigilants à ce que le Pays Dieppois – Terroir de Caux soit bien intégré au corridor de développement que constitue la Vallée de la Seine. A ce titre, nous estimons les simulations de temps de trajets pleinement satisfaisantes et nous veillerons à ce qu'elles soient respectées.

Le dossier du maître d'ouvrage indique que le projet offre la possibilité de développer les trains régionaux notamment par :

- « Le délestage des lignes existantes permettant des dessertes locales et régionales plus fréquentes ;
- la réorganisation du réseau, et en particulier du nœud ferroviaire de Rouen, (...) avec l'objectif d'améliorer sensiblement les correspondances. »¹

Aussi, le projet de gare à Rouen ne doit pas constituer un obstacle à l'amélioration des temps de parcours. **La gestion des correspondances vers Paris et des ruptures de charges est-elle bien prise en compte dans les simulations ? Dans tous les cas, ce point doit être anticipé afin de garantir un temps de parcours maximal d'environ 1h45.** Nous regrettons que le dossier élaboré par RFF ne détaille pas les correspondances entre Paris et Dieppe. De plus et dans un souci de transparence, il apparaît nécessaire de présenter les simulations basées sur le projet de gare à Sotteville-Lès-Rouen.

Si le projet de gare retenu est celui de Saint-Sever, il est impératif que la traversée de la Seine s'effectue dans les meilleures conditions possibles. Il est indispensable que le tunnel de raccordement vers Le Havre et Dieppe assure la continuité du réseau.

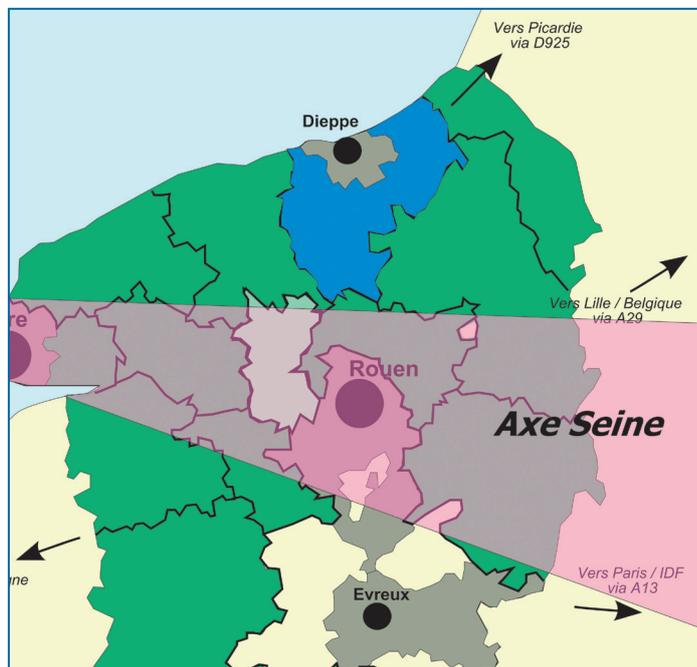
Le projet actuel, dans le meilleur des cas, permet de retrouver le temps de parcours du train direct Paris-Dieppe de 1930. **Nous espérons que le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie contribuera à une amélioration plus forte. Afin de répondre à**

ce défi, il est urgent d'engager les travaux d'électrification de la ligne Dieppe-Rouen et de son doublement entre Auffay et Longueville-sur-Scie. Actuellement, le train Dieppe-Rouen effectue le trajet entre 45 minutes et 1h07 et le train Rouen-Dieppe entre 45 minutes et 1h14.

Tout le territoire du Pays Dieppois – Terroir de Caux doit être relié à l'Axe Seine. **La mise en place d'un pôle multimodal sur la gare d'Auffay constitue une opportunité pour faciliter les déplacements et l'accès à l'intérieur du territoire,** par les vallées, et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants et bénéficier au mieux de la proximité rouennaise.

Le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports identifie la gare d'Auffay comme gare régionale permettant de faciliter le rabattement sur le réseau ferroviaire haut-normand. Avec près de 890 montées en 2006 et une position centrale, Auffay en a le potentiel. Il est nécessaire que Réseau Ferré de France accompagne la dynamique de développement initiée par la commune, la Région de Haute-Normandie et les collectivités locales afin de mettre en œuvre ce projet.

LA LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE : AXE STRATÉGIQUE DU DÉSENCLAVEMENT TERRITORIAL



1. Cf. Dossier du maître d'ouvrage pour le débat public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012 sur la ligne nouvelle Paris-Normandie



2. Le fret : un facteur primordial pour le développement de l'activité logistique sur le territoire

L'organisation actuelle du fret ferroviaire constitue un frein à son développement. Les manœuvres en gare de Dieppe engendrent des contraintes en temps, en coûts, en usages comparé au fret routier. **Le développement du fret ferroviaire doit être étudié pour permettre de massifier les flux et ainsi rendre le train compétitif face au transport routier** pour favoriser l'essor des entreprises locales, permettre au port de développer de nouveaux trafics, à de nouvelles entreprises de venir s'installer sur le territoire, pour mieux répondre aux enjeux des grands chantiers (EPR, éolien off shore).

La situation géographique du Pays, au Nord de l'agglomération rouennaise, sur un nœud autoroutier (A151/A29) confère à notre territoire des atouts majeurs pour le développement d'une activité logistique combinant transports ferrés et routiers sur des niches d'activités complémentaires à celle des ports du Havre et de Rouen. L'inscription dans le « Seine Gateway » sera pour nous un enjeu stratégique de premier ordre.

Aussi, nous appuyons la proposition de création d'un raccordement fret entre Etampuis et Clères à la ligne fret Motteville-Montérolier/Buchy pour rejoindre Serqueux et se connecter au réseau ferré nord européen.

Issue du dossier de présentation de Réseau Ferré de France sur le Grand Port Maritime du Havre, la carte du réseau fret met en évidence l'intérêt pour le Pays Dieppois - Terroir de Caux à développer cette activité et à se rattacher à la ligne Serqueux-Gisors pour :

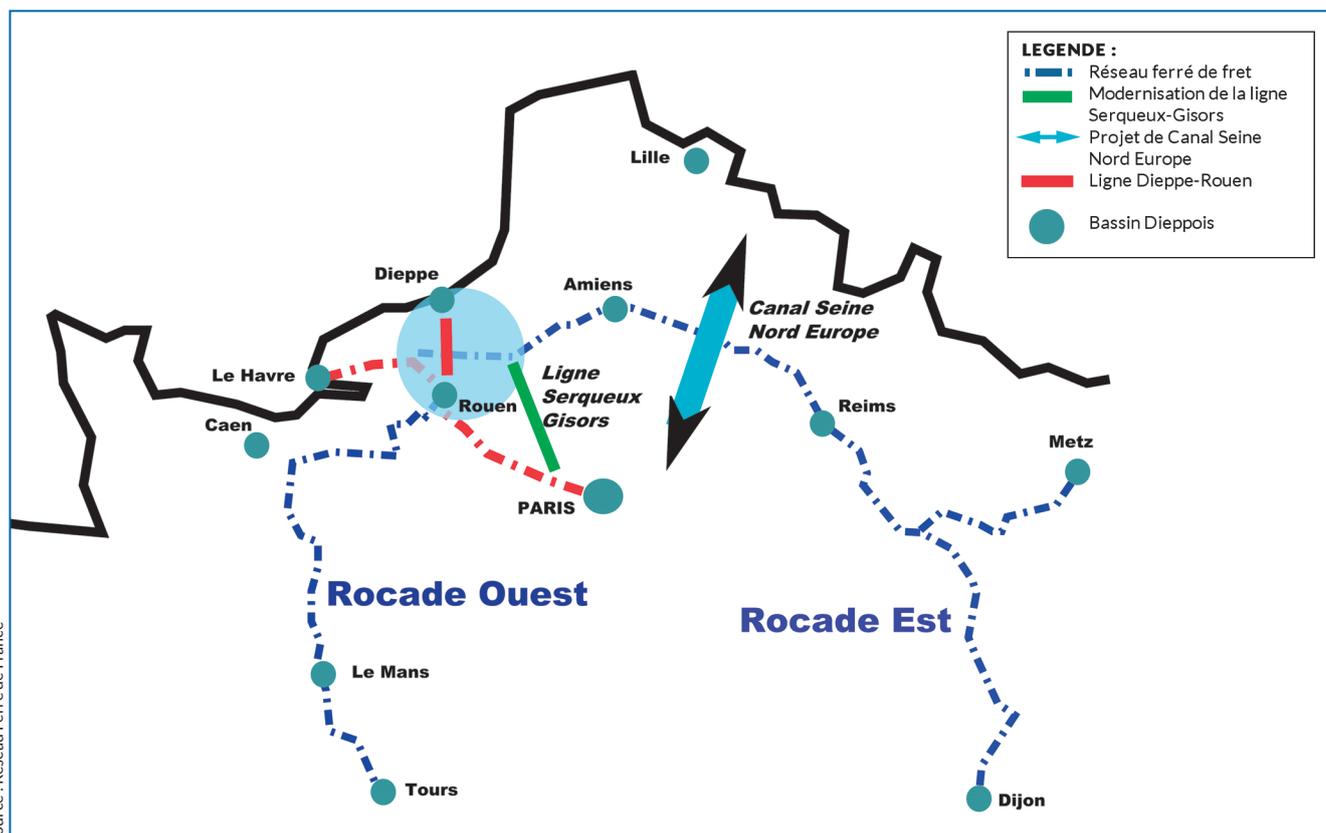
- bénéficier des flux en provenance du Havre et développer une activité logistique de « niche » ;
- alimenter les marchés normands, du bassin parisien et le Nord de l'Europe par le canal Seine Nord Europe.

Deux points méritent une attention particulière :

- le rétablissement du réseau ferroviaire portuaire sur Dieppe ;
- l'anticipation du fret ferroviaire sur les zones d'activités de l'ensemble du territoire dans le cadre du développement de l'activité logistique.

La mise en œuvre de ces deux éléments conditionnera le développement futur de l'activité logistique sur notre territoire.

DÉVELOPPER LE FRET POUR INTÉGRER LE TERRITOIRE DANS LE SEINE GATEWAY ET LE RÉSEAU EUROPÉEN





Conclusion

La mise en œuvre de l'ensemble des projets évoqués ci-dessus contribuera au développement du Pays Dieppois – Terroir de Caux à condition de lancer rapidement les travaux nécessaires sur la ligne Dieppe-Rouen : électrification et doublement de la voie.

Nous espérons que l'arrivée de la LNPN conjuguée au projet d'Axe Seine favorisera l'essor économique de notre territoire (activité logistique, développement de l'activité des entreprises locales, accueil de nouvelles entreprises, économie résidentiel...) et participera à son désenclavement régional.

Par la présente contribution, notre territoire propose des projets à même de répondre à l'objectif d'amélioration des dessertes régionales et d'intégrer le Pays Dieppois – Terroir de Caux dans l'Axe Seine. Afin de répondre à ces objectifs, nous demandons à être associé pleinement à la concertation et à la définition du projet final.

Résumé du cahier d'acteur

Le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie doit contribuer à développer le territoire via les lignes secondaires. Ce projet doit amener une réduction des temps de trajets de Dieppe à Paris via Rouen. L'amélioration de la ligne Dieppe-Rouen est un élément majeur : doublement de la voie, électrification de la ligne, création d'un pôle multimodal à Auffay...

Le désenclavement du territoire, sur le plan économique, est à corréliser au développement du fret par le raccordement à la ligne Serqueux-Gisors. Accroître l'activité de la ligne transmanche Dieppe-Newhaven supposera de rétablir une liaison ferroviaire avec la gare maritime.

A terme, il s'agit de bénéficier du développement du Seine Gateway, du trafic du Port du Havre et de la réalisation du canal Seine Nord Europe pour développer l'activité locale.

Le Pays Dieppois – Terroir de Caux, riche de son tissu économique, de sa diversité, de son port et de sa proximité avec l'agglomération rouennaise dispose d'atouts indéniables. Et le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie offre l'opportunité de mieux insérer le territoire dans les dynamiques de développement de l'Axe Seine.

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)